



LE SIMDUT 2015 (SIMDUT harmonisé au SGH)

FORMATION

INTRODUCTION

Suite de l'adoption des changements législatifs du 3 juin 2015, le système général harmonisé (SGH) est maintenant intégré au SIMDUT et il se nomme désormais SIMDUT 2015.

Pour renseignements généraux :

<http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/section-faq/faq/Pages/simdut-sgh.aspx>

Cette formation vous présente la couverture complète de la nouvelle réglementation adoptée au Québec ainsi que les dispositions et particularités à respecter afin de diminuer les risques d'accidents.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Maîtriser les nouvelles normes applicables au programme de formation et d'information des travailleurs en lien avec le SIMDUT 2015.
- Comprendre les exigences en matière d'étiquetage et de l'utilisation des informations.
- Interpréter les critères de classification et la fiche de données de sécurité.
- Identifier les nouvelles catégories de matières dangereuses incluses dans le SIMDUT 2015 et les signaux de danger correspondants.
- Comprendre les lois et règlements concernant le SIMDUT 2015.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des changements législatifs qui ont menés au SIMDUT 2015.
- Responsabilités et obligations légales des employeurs, des fournisseurs et des travailleurs.
- Les nouvelles règles de classification des produits.
- Les changements terminologiques.
- Les produits contrôlés vs les produits dangereux.
- Les fiches signalétiques vs les fiches de données de sécurité.
- Les nouvelles exigences en matière d'étiquetage :
 - L'étiquette de l'employeur vs l'étiquette du lieu de travail ;
 - Les nouveaux pictogrammes et les nouveaux renseignements sur l'étiquette et la fiche de données des produits dangereux ;
 - L'introduction de nouveaux termes (mention d'avertissement et de danger, conseils de prudence, etc.).
- Présentation des fiches de données de sécurité en lien avec les produits utilisés au travail.
- Questionnaire d'évaluation des connaissances.

MATÉRIEL ET DURÉE

- La formation inclut (maximum 20 participants) :
 - Le matériel didactique.
 - La présentation visuelle.
 - Une attestation de formation pour chaque participant.

Durée : 3 h 30

- ✓ **Contenu participatif et interactif.**
- ✓ **Formations dynamiques par des conseillers d'expérience.**
- ✓ **Des horaires flexibles, adaptés à vos besoins.**

INSCRIPTION

Par courriel :
formation@gestess.com

Par téléphone :
450 436-1919, poste 60
Sans frais : 1 888 307-8394

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).



SIÈGE SOCIAL
223, rue St-Georges, bureau 100
Saint-Jérôme (Qc) J7Z 5A1
T 450 436-1919

T 1 888 307-8394
www.gestess.com